

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JUIN 2026

Date de la convocation : 22/06/2026

Date d'affichage : 22/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni à Onjon en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier JACQUINET.

Etaient présents :

Mesdames : Lydie FINELLO, Maryline MATEUS, Marie-Claude MORENO, Noémie JAILLANT, Dominique CARETTE, Sophie BOUDOT, Nathalie COLLIGNON, Aurélie PINOT-VIGNAL.

Messieurs : Jean-Louis PINET, Robert HUTIN, Ghislain ROBERT, Alain PETIT, Jean-François COUSIN, Mathieu BATY, François PERROT, Jourdao DA BARBARA, Etienne GEOFFRIN, Jean-Sébastien CARRET, Olivier JACQUINET, Pascal PARIGAU, Jean-François HUOT, Eric MAILLY, Rodolphe RAPINAT, Didier PONCELET, Fabrice CHAPRON, Bernard OGIEZ, Aurélien AMPE.

Etaient excusés : Jean-Philippe GAUVAIN (pouvoir à Jean-François COUSIN), Philippe JANNY, Patrick DYON (pouvoir à Fabrice CHAPRON).

Madame Noémie JAILLANT est élue secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 30

Présents : 27

Votants : 29

Etat de la trésorerie : **679 568 € + 236 000 € comptes à terme (cession bâtiment Géraudot)**

En début de séance, une visite collective des sites scolaires et périscolaires d'Onjon ainsi que Longsols a eu lieu. De plus, le conseil s'est déroulé au sein de la salle des fêtes d'Onjon, utilisée actuellement pour la cantine.

RAPPORT n° 1

Approbation du compte-rendu du 28/04/2026

Il est présenté aux membres du conseil le compte-rendu du conseil communautaire du 28/04/2026.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 2

Election du secrétaire de séance

Il est proposé d'élire Mme Noémie JAILLANT secrétaire de séance.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 3

Service Petite enfance : point sur l'organisation du service

Les effectifs d'enfants accueillis sont satisfaisants. Les lettres et contrats ont été adressés aux familles courant mai et fin juin. La crèche de Charmont-sous-Barbuise a fait l'objet d'une tentative de cambriolage.

Nous devons faire face à un manque de personnel et à une difficulté de recrutement pour les personnes diplômées.

Un accident de travail a eu lieu à la crèche de Piney : un agent s'est cassé un os du pied en marchant sur un jouet type lego. L'agent a été arrêté du 19 mai au 19 juin et a repris ses fonctions lundi 22 juin.

Enfin, quelques familles nous écrivent pour formuler des observations sur le fonctionnement du service, tel que les relations parents-direction, les prises de photos ou les jeux en extérieur.

Des réunions ont eu lieu avec le personnel (mercredi 17 juin à Charmont-sous-Barbuise) et avec les parents (lundi 22 juin à Piney). Il en ressort quelques difficultés relationnelles entre la direction, les agents et les parents de Piney.

RAPPORT n° 4

Service Enfance : point sur l'organisation du service

Bilan de la fin d'année scolaire

Les équipes sont globalement stabilisées, à l'exception du multisite Charmont/Luyères/Onjon. La multiplication des postes à faible volume horaire (environ 8 heures par semaine) rend les recrutements particulièrement difficiles. Les postes liés à l'entretien et à la restauration scolaire sont de plus en plus compliqués à pourvoir en raison de la

pénibilité physique des missions. Il apparaît nécessaire de revoir l'organisation et d'aménager les temps de travail. L'amplitude horaire constitue également un frein supplémentaire au recrutement.

Point sur le mois de juillet

Brévonnes : 2 séjours organisés (lac du Der) ainsi qu'une nuitée dans le parc pour les plus petits.

Rouilly : 2 séjours organisés (Western city et itinérant vélo Forêt d'Orient).

Charmont : 2 séjours organisés (lac du Der et centre Yvonne Martinot).

Adolescents : 1 séjour ouvert à l'ensemble des collégiens du territoire (itinérant vélo Forêt d'Orient).

Séjour commun à Arêches-Beaufort : une semaine en Savoie pour les 3 structures, pour 48 enfants âgés de 7 à 11 ans.

Des stagiaires BAFA et des vacataires viennent renforcer les équipes. Leur présence permet d'assurer l'ensemble des activités prévues et de remplacer des agents absents.

Concernant la fréquentation des ACM, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur la saison estivale. Les inscriptions sont ouvertes depuis lundi 15 juin.

Au 29 juin, 75 enfants sont inscrits à Brévonnes, 105 à Charmont et 86 à Rouilly. Les inscriptions étant basses sur 2 camps, le choix a été fait de les regrouper.

Rentrée scolaire 2026/2027

La classe provisoire ouverte à Brévonnes l'an dernier sera fermée à la rentrée 2026/2027.

Les données suivantes sont « rassurantes » par la stabilité des effectifs (-1 élève). Avec quelques disparités, où Piney chute encore et Charmont progresse.

Site	Rentrée 2025	Rentrée 2026	Evolution 2025/2026
Brévonnes	67	73	+6
Piney	127	119	-8
Rouilly/Mesnil	162	160	-2
Onjon/Longsols	82	79	-3
Luyères	58	59	+1
Charmont	169	174	+5
TOTAL	665	664	-1

Fréquentation périscolaire

L'année scolaire n'étant pas terminée, les inscriptions pour 2026/2027 ne sont pas encore ouvertes. Toutefois, une baisse du nombre d'heures-enfants est déjà observable, en lien avec la diminution des effectifs scolaires, particulièrement à la cantine maternelle et primaire de Piney. À l'école primaire de Piney, un seul service de restauration est parfois suffisant, contre deux auparavant.

À Luyères, seuls deux enfants ne fréquentaient pas la cantine cette année, ce qui témoigne de l'impact positif de l'aide municipale financière accordée aux familles.

Enfin, les équipes constatent une augmentation du nombre d'enfants rencontrant des difficultés particulières. Cette situation nécessite davantage de temps, de patience et d'adaptation de la part des agents, ainsi qu'une réorganisation régulière du fonctionnement des accueils.

Personnel

Sur les trois agents ayant subi un accident de circulation en janvier 2025, une seule n'a pas repris son activité. Elle doit encore subir plusieurs actes médicaux avant d'envisager une reprise à temps partiel (envisagée fin 2026).

Comité de pilotage CTG (Convention territoriale globale) et PEDT (Projet éducatif de territoire) avec la CAF

Le comité de pilotage des 2 projets a eu lieu le 3 juin dernier.

Pour la CTG 2024/2028, les objectifs identifiés sont les suivantes :

- Maintenir l'activité des ACM
- Mettre en place des passerelles entre les crèches et les ACM
- Améliorer les conditions de travail
- Développer un service à destination des ados et les rencontres intergénérationnelles

Pour le PEDT 2025/2028, les axes de travail mis en lumière sont les suivants :

- Rechercher la complémentarité et la cohérence éducative
- Accueillir tout public
- Faire découvrir le patrimoine naturel, culturel et historique du territoire
- Développer des activités éducatives de qualité

RAPPORT n° 5**Bus France services : bilan avril 2026**

La plateforme Osmose, à partir de laquelle les agents France services centralisent leur activité (saisie des comptes-rendus) connaît quelques perturbations : incident technique en mai et suspension de fuite de données en juin. Ajouté à la fréquentation accrue des dernières semaines, le rapport mensuel d'avril n'a été finalisé que mi-juin. Le mois d'avril est un mois record en terme de fréquentation et de niveau d'activité.

Evolution du nombre d'actes par mois et année

	2022	2023	2024	2025	2026
Janvier		248	438	542	577
Février		291	455	407	466
Mars		373	537	437	519
Avril		286	587	666	825
Mai	82	348	512	585	
Juin	116	387	382	459	
Juillet	124	290	421	640	
Août	67	207	249	190	
Septembre	155	287	560	449	
Octobre	234	354	494	588	
Novembre	194	279	477	473	
Décembre	141	347	398	366	

Le planning des permanences pour les mois de juillet, août et septembre a été transmis aux communes. Martine Seguin effectuera sa dernière journée de travail le 30 juin. Elle sera ensuite remplacée à temps complet par Céline Baudette dans un premier temps. Dans un second temps, Christelle Lebourdais, actuellement chargée des ressources humaines, prendra part au bus France services. Céline prendra, quant à elle, part aux travaux du bureau RH. Ce binôme Céline/Christelle permettra de mutualiser les connaissances en matière RH et France services et de pouvoir pallier une absence éventuelle.

Il est demandé au conseil de prendre position quant à l'intégration de Mme Lebourdais au sein du bus France services à compter du 1^{er} septembre 2026.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

Une demande de mise à jour des informations « Elus » et « Sécurité » a été transmise aux communes le 22 mai. **Il manque les retours des communes suivantes : Avant-lès-Ramerupt, Brévonnes, Dosches et Piney.**

RAPPORT n° 6**Contrat local de santé : état d'avancement****Les actualités****Axe transversal**

- 1- **Bilan 2025 envoyé**
- 2- **Réunion de l'équipe à projet à venir**
 - Réflexion et validation quant aux prochaines étapes du CLS qui arrive à son terme en décembre 2026
- 3- **Petit dej' partenariaux**
 - En partenariat avec la maison des solidarités, des petits déjeuners vont être organisés avec les partenaires de terrain pour faire connaissance, partager des infos... Le premier s'est déroulé le 16 juin. Les suivants porteront sur des thématiques particulières en fonction des besoins et attentes
 - **A ce jour : 10 partenaires ont répondu présents**

Axe communication

- **Flash info**
 - Prochaine diffusion prévue en septembre 2026 – à relayer auprès des habitants

Axe santé des jeunes**Les actions se poursuivent**

- Prévention du mal-être : le collège a obtenu des cofinancements de la fondation Summer pour poursuivre le projet l'an prochain avec AMAE
- Projet écrans au collège : demande de subvention en cours auprès de l'ARS pour l'année 2026-2027

Formation Nutrition

- Possibilité de former les assistantes maternelles mais difficultés pour obtenir leur coordonnées mail malgré plusieurs relances auprès du Département

Café parents (crèches) : Nathalie doit prendre contact avec la nouvelle directrice, Rachel.

Axe santé environnement

Lancement en avril du programme « **Graines de santé** » : Distribution de paniers de légumes bio aux futurs et jeunes parents (tous les 15 jours pendant 6 mois) + 3 ateliers nutrition et santé environnement (perturbateurs endocriniens) :

- **Le premier groupe de 10 familles est désormais complet.**

Poursuite du projet « parcours du pain » au sein des ACM et de l'école de Luyères.

- Des cafés parents sont prévus :
- Le 15 juin à 17h30 à l'école de Luyères
- Le 22 juillet à 9h30 à Mesnil-Sellières

Axe accès aux soins et parcours de santé

- Réflexion en cours avec Resp'Aube pour proposer des dépistages du diabète auprès des bénéficiaires de l'aide alimentaire
- Prescirmouv : l'IMS peine à trouver une salle disponible pour faire les bilans médico-sportifs et les séances d'activité physique. **Quelles possibilités dans les communes ?**

Axe Bien vieillir et maintien à domicile

Un programme « Zen'iors au volant » va être décliné par le mutualité française prochainement

Les perspectives

- ✓ Demande de subvention en cours pour le projet « consentement » au collège
- ✓ Demande de subvention en cours pour le déploiement d'un projet « Compétences psychosociales » au sein de l'école de Brévonnes
- ✓ Demande de subvention en cours pour le déploiement d'un projet « Bouger, manger en famille », porté par la CC
- ✓ Demande de financements en cours auprès de l'ARS pour financer une nouvelle formation « Premiers Secours en santé mentale »
- ✓ Travail en cours autour du déploiement du dispositif Monalisa (lutte contre l'isolement des personnes âgées)

RAPPORT n° 7

SIEDMTO : modification des délégués de la commune de Charmont-sous-Barbuise

Dans un mail daté du 5 mai, le SIEDMTO nous informe que les délégués de la commune de Charmont-sous-Barbuise ont changé. Il convient à la CC de prendre une délibération actant ce changement.

	Anciens délégués	Nouveaux délégués
Titulaire	Mathieu BATY	Mathieu BATY
Suppléant	Carole HANDEL	Magali BRANCHE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 8

Désignation du référent déontologue des élus

Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'Élu local.

Le référent adresse chaque année à la collectivité, un rapport annuel anonymisé.

Le coût de la vacation est fixé par l'AMF à 80 € TTC par demande traitée.

Il est proposé de nommer Mme Corinne HERVE référente déontologue de la CC FLTC. Mme HERVE est DGS honoraire et ancienne déontologue auprès du CDG 56.

Après passage de la délibération au contrôle de légalité, il sera possible pour tout élu de la CC de saisir Mme HERVE : corinne.herve56@gmail.com. Le formulaire de saisine auprès de Mme Hervé est disponible sur simple demande au secrétariat de la CC.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 9**Initiative Aube : adhésion ou non en 2026**

L'association Initiative Aube participe à la création et à la reprise d'entreprises grâce à l'octroi de prêts d'honneur et à l'accompagnement des porteurs de projets. Depuis 2010, plus d'une dizaine d'entreprises du territoire ont pu bénéficier de ce service.

En 2025, le Conseil a fait le choix de ne pas renouveler cette adhésion au vu du contexte financier.

En 2026, le coût s'élèverait à 0.32 €/habitant, soit environ 2 100 €.

A l'identique de l'année 2025, il est proposé de ne pas renouveler l'adhésion en 2026.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 10**Commission communication : désignation des membres**

Il est proposé de nommer les délégués suivants :

Commune	Délégué	Mail
ASSENCIERES	Corinne MARCHAIS	
AVANT-LES-RAMERUPT	Lolita HUTIN	
BOUY-Luxembourg	Isabelle ROBERT	
BREYONNES	Adeline LACOMBE	
CHARMONT-SS-BARBUISE	Philippe CORADIN	
DOSCHES	Eloïse IDSCHOK VILLEMEN	
GERAUDOT	Valérie SCUSSEL	
LONGSOLS	Audrey VICHERAT	
LUYERES	Dominique CARETTE	
MESNIL-SELLIERES	Guénola HOCHARD Corinne BOUTIOT	
ONJON	Victoria CARLIER Anne-Lise VISENTIN	
PINEY	Aurélien PINOT-VIGNAL	
POUGY	Lucie MAGE	
ROUILLY-SACEY	Marie-Paule FRAMERY Judy LEMAIRE	
VAL D'AUZON	Sandrine RENAULT	

Une réunion sera programmée cet été afin d'établir un plan de communication pour la collectivité.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 11**Exercice du droit à la formation des élus**

Dans les trois mois suivant son renouvellement, le conseil communautaire délibère sur l'exercice du droit à formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la CC est annexé au CFU. Il donne lieu à un débat annuel sur la formation des membres du conseil communautaire.

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la collectivité, à condition que l'organisme dispensateur de la formation soit agréé par le ministre de l'Intérieur. Le montant prévisionnel des dépenses de formation ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction allouées aux élus. Ce montant ne peut excéder 20 % de cette somme.

Il convient d'inscrire les crédits ouverts dans la délibération : budget alloué entre 75 et 746 €.

Il vous est proposé d'inscrire 400 €.

Les formations peuvent porter sur les thématiques suivantes :

- Les fondamentaux du mandat
- Politiques publiques et actions locales
- Développement et Aménagement du territoire / Transition écologique
- Communication
- Finances / Fiscalité / Budget / Comptabilité
- Management / Ressources humaines

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 12**Transports scolaires : vérification des nouveaux circuits et des arrêtés municipaux définissant les points d'arrêt**

La Région Grand-Est vient de nous adresser les nouveaux circuits pour la rentrée prochaine. Il vous est proposé de les vérifier et de signaler les arrêts inutiles. D'autre part, vous êtes invités à reprendre vos arrêtés municipaux qui fixent l'emplacement et la signalisation du point d'arrêt, afin d'être en conformité avec la réglementation actuelle (mail envoyé aux communes le 29/05/26).

RAPPORT n° 13**Avant-lès-Ramerupt, atelier de bien-être : vie quotidienne**

Les locaux sont désormais tous occupés :

- Local 1 : Lolita (ongles et esthétique)
- Local 2, partagé : Céline Gorgeot (énergéticienne), Thomas Lohier (hypnothérapeute) et Alice Ruelle (coach en développement personnel)
- Local 3, partagé : Orlane Chapot Rothier (sophrologue), Bénédicte Darce (soins de remise en forme)

Mme Ruelle quittera l'atelier du bien-être le 31 juillet.

RAPPORT n° 14**Gymnase Gérard Schuft : vie quotidienne et proposition de suppression de la facturation aux associations**

Le gymnase Gérard Schuft a fait l'objet de plusieurs contrôles de sécurité. Quelques travaux sont programmés pour solder les points de vigilance constatés (électricité notamment).

Les locations s'élèvent à environ 6 000 €. Les tarifs ont été adaptés en fonction des associations et le nombre d'heures facturées ne correspond pas forcément au planning initial.

Aussi, il vous est proposé de supprimer cette tarification, en contrepartie d'une participation gracieuse des associations auprès des écoles, du collège et des accueils de loisirs, sous la forme d'initiations au sport pratiqué (badminton, tennis, handball, ...), par convention entre la CC et l'association concernée.

Plusieurs conseillers émettent des réserves face à l'arrêt de la facturation, mettant en avant la disparition d'une recette pour la CC et le risque que les associations ne jouent pas le jeu du partenariat. Ils demandent également à consulter la convention liant la CC aux associations.

Après débat, il est proposé d'accepter la proposition du Président, d'ajouter un point d'étape en décembre 2026 et de réserver au conseil le droit de rétablir la facturation en cas de non-respect des termes de la convention.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	4	6

RAPPORT n° 15**Transfert automatique des pouvoirs de police spéciale du maire au président : annulation de la délibération n° 57/2026 et suivi des retours**

Lors du conseil communautaire d'avril, la CC a pris une délibération signifiant que le président refuse le transfert automatique des pouvoirs de police spéciale.

Le 28 mai, la CC a reçu un courrier de la Préfecture informant que cette délibération n'a aucune valeur juridique. En effet, cette compétence revient aux communes. Le transfert automatique dépend donc entièrement de l'opposition ou non des communes.

Il vous est proposé de suivre les recommandations des services de la Préfecture et d'annuler la délibération n° 57/2026.

Il vous est rappelé l'importance de transmettre au plus vite votre arrêté d'opposition à la Préfecture.

A ce jour, nous avons connaissance de l'opposition des communes suivantes : Géraudot, Onjon, Mesnil-Sellières, Piney, Dosches.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 16**Service Public de la Petite Enfance : modification statutaire, suivi des retours des communes**

Lors du conseil communautaire du 28 avril dernier, le conseil a délibéré en faveur de la prise de compétence Service Public de la Petite Enfance (SPPE). Les missions de ce service doivent être obligatoirement réalisées par l'autorité organisatrice, ici la CC.

Sur conseils de la Préfecture, la modification des statuts de la CC, indiquant clairement la prise de compétence SPPE, constitue une condition à remplir pour bénéficier d'un éventuel soutien financier de l'Etat.

A ce jour, nous avons reçu les délibérations favorables des communes suivantes : Géraudot, Mesnil-Sellières, Onjon et Pougy.

RAPPORT n° 17**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : premières réflexions**

Le syndicat DEPART a transmis à la CC un état des lieux des documents d'urbanisme par commune :

Communes disposant d'un PLU :

- Assencières
- Avant-lès-Ramerupt
- Brévonnes
- Charmont-sous-Barbuise
- Dosches
- Géraudot
- Luyères
- Mesnil-Sellières
- Piney
- Rouilly-Sacey

Commune ayant une carte communale :

- Longsols

Communes au Règlement National d'Urbanisme (RNU) :

- Onjon
- Bouy-Luxembourg
- Pougy
- Val d'Auzon

4 procédures sont en cours sur le territoire de la CC :

- Mise en conformité du PLU d'Assencières avec le SCoT
- Mise en conformité du PLU d'Avant-lès-Ramerupt avec le SCoT
- Mise en conformité du PLU de Mesnil-Sellières avec le SCoT
- Elaboration du PLU à Val d'Auzon

Pour information, environ 45 ha sont disponibles à la construction sur le territoire de la CC.

Dans le département, les communautés de communes de Vendeuvre-Soulaines, Troyes Champagne métropole et Romilly-sur-Seine sont passées au PLUi.

Afin d'avoir un retour d'expérience sur le PLUi de la part d'une collectivité similaire à la CC, il est possible de rencontrer la communauté de communes de la Vanne et du pays d'Othe à Villeneuve l'Archevêque (89).

La CC a jusqu'au 1^{er} juillet 2027 pour prendre position, date de transfert automatique de la compétence.

Il est proposé, dans un premier temps, d'organiser une rencontre avec la CC de la Vanne et du pays d'Othe.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 18**Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) : offre de service de la Direction Départementale des Territoires**

Dans un mail daté du 26 mai, la DDT qu'elle accompagne gratuitement les collectivités dans la mise en place de leur Plans communaux et intercommunaux de sauvegarde. Un accompagnement groupé des communes peut également être mis en place.

Il est proposé la création d'une commission spécifique composée des 15 communes. La CC a jusqu'au 26 novembre 2026 pour prendre position.

Avis du bureau : favorable.

RAPPORT AJOURNE

POUR	CONTRE	ABSTENTION

RAPPORT n° 19**Projets éoliens : avis sur les dossiers « Les côtes de l'Aube », « La ferme de Jérusalem » et « Eurowind Energy »**

Trois projets éoliens sont en cours sur le territoire de la CC :

- Les côtes de l'Aube : enquête publique du 22 juin au 22 juillet, M. Cousin (porteur du pouvoir de M. Gauvain) s'abstient lors ce vote.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	10	4

- La ferme de Jérusalem : enquête publique du 22 juin au 22 juillet, M. Cousin (porteur du pouvoir de M. Gauvain) s'abstient lors ce vote.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	2	8

- Eoliennes de Hautes-Rives : constitution d'une société.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	9	2

RAPPORT n° 20 Pacte Territorial France Renov' : avenant n°1

Signé en 2025 par 12 EPCI de l'Aube, le Pacte territorial est porté par le Département sur la période 2025/2027.

Ce pacte s'articule autour de 2 volets :

- La dynamique territoriale auprès des ménages et des professionnels ;
- Les missions d'information, de conseil et d'orientation des ménages.

L'avenant 1 a pour objet d'intégrer à la convention du Pacte les actions relatives à la mise en œuvre des volets 1 et 2 concernant les autres thématiques obligatoires de la rénovation de l'habitat, à partir du 1^{er} juillet 2026 :

- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap,
- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé,
- Les copropriétés.

Il convient d'autoriser le Président à signer cet avenant n° 1 au Pacte territorial France Renov'. Il n'y a actuellement aucune charge financière pour la CC.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 21 Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) : proposition de liste

Dans un mail du 10 juin, la Direction des finances publiques met en demeure la CC de lui fournir la liste des commissaires de la Commission Intercommunale des Impôts Directs. La CC étant soumise à la FPU, elle a obligation de fournir cette liste.

La désignation des fonctions de titulaires ou suppléants est assurée par la DGFIP.

Pour la CC, 2 listes de 20 commissaires sont attendues, soit 40 noms.

La CC n'en a reçu que 10 (1 Brévonnes, 1 Avant-lès-Ramerupt, 6 Pougy, 2 Rouilly-Sacey).

La CC a obtenu un délai supplémentaire, soit un retour impératif de la délibération au 3 juillet (au lieu du 30 juin).

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 22 Collège des Roises, voyage scolaire en Italie : versement de la subvention

Les élèves du collège se sont rendus en Italie du 2 au 8 mai 2026.

Lors du conseil communautaire du 23/09/2025, le conseil a octroyé une subvention de 20 €/élève résidant sur le territoire de la CC, en lieu et place des communes membres qui le souhaitent. 45 enfants de la CC ont participé à ce voyage.

Il est proposé de procéder au versement d'une subvention de 45 x 20 € = 900 € au collège de Piney.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 23 Mutualisation : réflexion pour l'optimisation des dépenses locales

Actuellement, très peu de dépenses communales sont mutualisées au niveau de l'intercommunalité. Seuls le papier et le sel de déneigement font l'objet de commandes groupées.

Il peut sembler utile d'accroître cette mutualisation afin de réduire nos charges de fonctionnement.

Vous êtes invités à remonter vos suggestions dans les prochaines semaines pour programmer d'éventuels futurs groupements de commandes.

RAPPORT n° 24

Fonds LEADER : demande de cofinancement des projets « Les culs terreux » et « Le nichoir du lac »

Deux propositions de cofinancement nous ont été adressées :

AJOURNE, nécessite une réponse de la Région Grand Est / Les culs-terreux à Villehardouin, développement et diversification de l'atelier meunerie :Installation d'un 2^{ème} moulin à meules de pierre, agrandissement du stockage des céréales et des produits transformés. Valorisation des circuits courts. Plan de financement en cours de finalisation. Le projet pourrait prétendre à d'autres fonds européens, différents de LEADER. Aussi, il vous est proposé d'ajourner ce dossier dans l'attente d'une réponse régionale.**Le nichoir du Lac**, création d'une résidence de tourisme à Géraudot (ex-bâtiment de la CC) :

Noémie Charmoille souhaite bénéficier de fonds LEADER pour financer les travaux de réhabilitation sur un des bâtiments. Le montant du cofinancement sollicité est évalué à 15 000 €.

Le projet a été validé par le comité technique du GAL.

POUR	CONTRE	ABSTENTION

Si la CC souhaite participer au cofinancement du projet, il convient de prendre une décision modificative approvisionnant le compte 20421 :

DI	Chapitre 23	Article 2313	- 15 000 €
DI	Chapitre 204	Article 20421	+ 15 000 €

RAPPORT AJOURNE

POUR	CONTRE	ABSTENTION

RAPPORT n° 25

Décision modificative : reprise des résultats 2025, budget général

Le service de gestion comptable de Troyes nous a informé fin avril que la reprise des résultats 2025 sur le budget 2026 était erronée (mauvaise reprise des résultats du budget clos PMS Géraudot).

Il convient de passer la délibération suivante pour corriger l'affectation du résultat 2025 :

- La somme de 309 269.31 € au compte 001 du BP2026 en recette d'investissement, correspondant à l'excédent d'investissement de l'année 2025 du budget général et du budget clos PMS Géraudot (73 042.57+236 226.74)
- La somme de 228 812.20 € au compte 1068 en recette d'investissement du BP 2026, correspondant au besoin d'autofinancement de l'année 2025 (309 269.31 – RAR 538 081.51)
- La somme de 1 062 343.04 € au compte 002 en recettes de fonctionnement du BP 2026 (1 291 156.15 solde cumulé fonctionnement – 0.91 solde BA Géraudot – 228 812.20 (1068))

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

Il convient également de passer la décision modificative suivante pour corriger le budget 2026 :

- | | | |
|---|---------|----------------|
| - | D001 DI | - 155 769.63 € |
| - | R001 RI | + 309 269.31 € |
| - | 1068 RI | - 236 226.74 € |
| - | R002 RF | + 236.226.74 € |

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 26

Ouverture de poste animateur catégorie B temps complet

La directrice de l'accueil de loisirs de Charmont-sous-Barbuise vient d'obtenir le diplôme du BP JEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) par voie de la VAE.

Sa période de mise à disposition touchant à son terme, il convient d'ouvrir son poste avant d'effectuer la procédure de mutation.

Il vous est proposé d'ouvrir un poste d'Animateur catégorie B à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2026 et de laisser le poste actuellement occupé par l'agent, adjoint territorial d'animation 1^{ère} classe catégorie C, ouvert.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 27	Ouverture de poste Adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe catégorie C temps complet
----------------------	--

La directrice de l'accueil de loisirs de Piney/Brévonnes vient d'être admise au concours d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe. Cet agent est en poste depuis plusieurs années et donne entière satisfaction.

Il vous est proposé d'ouvrir un poste d'Adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2026. L'agent étant titulaire, le poste actuellement occupé d'adjoint territorial d'animation sera automatiquement fermé.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 28	Modification du temps de travail hebdomadaire d'un agent administratif en CDD
----------------------	--

Suite à la réorganisation du service administratif et la création d'un binôme RH/France services, et afin que la formation de Céline Baudette soit optimale, il est proposé d'augmenter son temps de travail de 35h00 à 39h00 hebdomadaires, sans ouvrir droit à RTT.

Cette augmentation représentant plus de 10 % de son temps de travail, il convient au conseil de délibérer.

Il vous est proposé d'autoriser l'augmentation du temps de travail hebdomadaire de Mme Baudette à 39h00.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 29	Revalorisation du SMIC au 1^{er} juin 2026 : incidence pour la collectivité
----------------------	--

Le SMIC a été revalorisé au 1^{er} juin 2026 de 2.41 %.

Cette revalorisation génère environ 2 900 € de dépenses mensuelles supplémentaires pour la CC, soit + 20 500 € pour 2026 et 35 000 € pour une année pleine.

RAPPORT n° 30	Décisions à prendre à la suite du Comité social territorial (CST)
----------------------	--

Mercredi 17 juin s'est tenu une réunion du Comité social territorial de la CC. Plusieurs points doivent être validés par le Conseil communautaire.

1/ Arrêté portant autorisation d'absence du personnel à l'occasion de certains événements familiaux

Le CST propose que l'autorisation d'absence concernant le mariage/PACS soit soumise à l'accord du Président si l'agent est présent depuis moins d'un an dans les effectifs de la CC.

Le CST émet également un avis favorable à l'octroi d'une autorisation d'absence aux représentants de parents d'élèves aux conseils (conseils d'école, conseil d'administration, ...) pour la durée de la réunion.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

2/ Nomination de l'assistant de prévention des risques professionnels

Le CST émet un avis favorable à la nomination de Mme Christelle DELCOMBEL en tant qu'assistante de prévention. L'assistant est chargé d'assister et de conseiller l'autorité territoriale dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels et dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

La première proposition de l'assistante de prévention est la mise en place du registre des accidents du travail bénins. Ce registre a pour objet de consigner les accidents a priori sans gravité, permettant aux agents de conserver leurs droits en cas d'aggravation de leur état après l'accident. Il permet aussi de mettre en lumière d'éventuels dysfonctionnements en cas d'accidents similaires répétés.

3/ Organisation d'une journée de cohésion à destination des agents

L'organisation d'une journée de cohésion figure dans les objectifs de la Convention Territoriale Globale, co-signée avec la CAF, depuis plusieurs années. Une proposition de programme a été transmise lors du CST. Ce dernier a émis un avis favorable à la tenue de cette journée. La date serait fixée au lundi 19 octobre prochain pour impacter le moins possible les services de garde d'enfants (vacances scolaires). La journée se déroulerait au gymnase Gérard Schuft :

- Matin : ouverture par les élus, rappel des droits et obligations des fonctionnaires, intervention assistant de prévention, ...
- Midi : repas commun
- Après-midi : ateliers (sophrologie, posture au travail, ...), grand jeu coopératif en équipe, bilan de la journée en présence des élus.

La présence des agents est obligatoire.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 31 Rouilly-Sacey, rénovation énergétique maternelle : état d'avancement

Les travaux avancent bien et le planning est respecté. La 1^{ère} partie a déjà fait l'objet d'une réception qui permettra aux 2 enseignantes de rejoindre leur classe à la rentrée prochaine.

Le désamiantage est programmé dès la fin de l'année scolaire. Les agents techniques effectueront les derniers travaux de peinture, l'aménagement de la cuisine et des sanitaires durant le mois de juillet. Les sols seront également décapés en juillet. La fin du chantier est toujours fixée aux vacances de la Toussaint.

RAPPORT n° 32 Onjon, pôle scolaire : état d'avancement

Une réunion a eu lieu avec les maires concernés en présence de la SIABA. D'autre part, le conseil d'école du 3^{ème} trimestre a permis d'aborder avec les enseignants et les délégués de parents d'élèves le sujet cité en objet.

Après débats, il en ressort plusieurs questionnements sur la pertinence ou pas de poursuivre ce projet immobilier. Il semble plus opportun de consolider l'existant, voire de créer 1 ou 2 nouveaux bâtiments tel qu'un espace de restauration dédié ou une salle d'activités sportives. La qualité des matériaux des cours d'écoles devra aussi être revue.

Lors d'un récent sondage, les parents d'élèves du RPI ont émis le souhait de ne pas éclater le regroupement en cas d'éventuel arrêt du projet.

RAPPORT n° 33 Offre de vente du bâtiment ex Portec à Piney

La SCI, propriétaire des parcelles ZK 65 et 66 d'une contenance globale de 23 242 m² porteuses d'un bâtiment industriel d'une surface de 6 500 m², nous a adressé un mail en date du 3 juin dernier pour nous informer de leur volonté de céder leur propriété.

Le prix de cession envisagé est de 1.8 millions d'€ net vendeur. Cette structure est actuellement entretenue et opérationnelle de suite. Elle pourrait intéresser des entreprises, artisans ou d'autres porteurs de projets pour tout ou partie de ces mètres carrés.

Il vous est proposé dans un 1^{er} temps de faire appel au service des domaines afin d'avoir un autre chiffrage de l'objet à vendre. Au retour de cette donnée, vous serez invités à vous prononcer sur la méthodologie à élaborer pour valoriser au mieux ce bâtiment industriel.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
28	1	

RAPPORT n° 34 Retour sur les visites des structures intercommunales par le vice-Président Mathieu Baty

M. Mathieu Baty, vice-Président en charge du patrimoine, a réalisé plusieurs visites en compagnie de M. Pascal Packo, notre responsable technique.

M. Baty nous propose de nous faire part des observations effectuées sur les bâtiments communaux mis à disposition et les bâtiments intercommunaux.

RAPPORT AJOURNE

RAPPORT n° 35**Mesnil-Sellières, ombrières photovoltaïques : état d'avancement**

Rappel : le coût total du projet est de 154 000 € HT pour une surface de 180 m², répartis sur 2 ombrières.
La CC a reçu les arrêtés de subvention de l'Etat et de la Région (soit 36 %) :

- DETR 42 000 €
- Région 12 960 €

La CC poursuit ses recherches de subvention notamment avec le SDEA (propos tenus lors du dernier comité syndical).

La production électrique pourra être consommée dans les bâtiments publics des communes voisines, couvertes par le réseau Enedis : Charmont-sous-Barbuise, Assencières, Luyères, Rouilly-Sacey, Mesnil-Sellières, Géraudot, Dosches.

Il vous est proposé de valider le projet d'honoraires d'AGS concernant la maîtrise d'œuvre du projet, pour un montant de 12 000.00 € TTC, soit 6.5 % du montant des travaux HT.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
29		

RAPPORT n° 36**Questions diverses****1/ Renouvellement appel d'offres**

Les marchés « Produits d'entretien » et « Fournitures scolaires, de bureau et matériel pédagogique » seront publiés dans quelques jours pour un retour des offres au 31 juillet. La commission Appel d'offres devra se réunir fin août afin d'attribuer les marchés en septembre (entre le 31 août et le 4 septembre).

2/ Rattachement des collégiens de Charmont-sous-Barbuise au collège des Roises de Piney

Dans un souci de cohérence territoriale, les élus souhaitent le rattachement des collégiens de Charmont-sous-Barbuise au collège des Roises de Piney (actuellement collège de la Voie Châtelaine à Arcis-sur-Aube).

Une rencontre aura prochainement lieu entre les vice-présidents, Mme Jaillant et M. Baty, et le principal du collège d'Arcis. Il est proposé d'attendre les conclusions de cette rencontre pour mettre ce dossier à l'ordre du jour.

Calendrier des réunions de bureau et des conseils communautaires 2026**Bureaux, salle Hubert Finance, à 18h00**

Mardi 8 septembre

Mardi 17 novembre

Conseils communautaires, à 19h00

Mardi 29 septembre, à Val d'Auzon

Mardi 24 novembre, à Avant-lès-Ramerupt

Séance close à 23h10

Le Président,



Olivier JACQUINET

Le secrétaire de séance,



Noémie JAILLANT